

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 138-2018
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.401

Déposée le: 13.06.2018

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Etter (Treiten, PBD) (porte-parole)
Herren-Brauen (Rosshäusern, PBD)
Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

Séance du Bureau du Grand Conseil: du
Grand Conseil: Bureau du Grand Conseil



Divulgarion de documents confidentiels

Dernièrement, les fuites se sont accumulées dans différents domaines de manière frappante :

- des extraits d'un rapport confidentiel de la CFin sur le contrôle extraordinaire mené par le Contrôle des finances à propos de l'affaire NetZlug sont parus dans un quotidien ;
- des extraits du rapport confidentiel de la CGes sur le contrôle extraordinaire mené par le Contrôle des finances à propos des prix pratiqués dans le canton de Berne dans le secteur de l'extraction de gravier et des décharges sont parus dans le même quotidien.

De telles indiscretions et la publication de documents secrets, dans leur intégralité ou sous forme d'extraits, ne sont pas de nature à favoriser la confiance dans la politique et l'administration.

A ma connaissance, dans ces deux cas aucun renseignement concret sur l'origine des indiscretions n'est ressorti des plaintes déposées auprès du Ministère public.

Le Bureau du Grand Conseil est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Que compte faire le Bureau du Grand Conseil pour éviter de telles indiscretions ?
2. Des mesures concrètes sont-elles prévues ou planifiées pour mieux se prémunir contre la divulgation de documents confidentiels ou secrets ?

3. Que compte faire le Bureau pour restaurer la confiance entre la politique, l'administration et le public ?
4. Le Bureau a-t-il éventuellement envisagé d'adopter à l'avenir une politique d'information plus offensive, qui consisterait à classer moins de documents ou de procès-verbaux de séance dans les catégories « secret » ou « confidentiel » pour informer le public plus tôt et plus ouvertement ?

Destinataire

- Grand Conseil